



club alpin français
Calanques Marseille Cassis

REUNION DU BUREAU DU

15 janvier 2009

Sont présents : Patrice Brod, Jacques Santoni, Jean-Michel Eychenne, Joël Le Breton et Sylvie Monniaux,
est excusée : Monique Jérôme.

La séance est ouverte à 19 heures 45, sous la présidence de Patrice Brod.

L'ordre du jour est le suivant

1. Dépôt en préfecture des nouvelles compositions des comité directeur et bureau (avec les PV de l'assemblée générale du 6 décembre 2008 et du comité directeur du 18 décembre 2008) ;
2. Modifications à la banque (signatures...) ;
3. Dépôts des demandes de subventions ;
4. Mises à jour au CAF national (comptes approuvés, comité directeur, bureau, statistiques sur extranet) ;
5. Époque et date du brevet (information sur le site national, responsable principal de la manifestation) ;
6. Saisie des adhérents et de leurs adresses électroniques ;
7. Statistiques des diplômés pour la carte refuge ;
8. Enrichissement du programme du premier semestre 2009 ;
9. Assurance civile du club pour le mur d'escalade du lycée Jean-Perrin ;
10. Responsables activités (randonnée pédestre, escalade et rando-escalade, alpinisme, randonnée neige) ;
11. Questions diverses.

Point 1 : Patrice Brod déposera la nouvelle composition du comité directeur, ainsi que la composition du nouveau bureau, à la préfecture mercredi 21 janvier.

Point 2 : Il faudra faire un changement de signature à la banque : Monique Jérôme à la place de Monique Martini. Jacques Santoni, Joël Lebreton et Patrice Brod ont déjà la signature.

Point 3 : Joël Lebreton présente les demandes de subventions en cours : à la ville de Marseille (à deux titres : handicap et sport), le CG13 et le FNDS (pour lequel on a jusqu'à fin janvier). Pour ces demandes, les PV signés des AG et comité directeur sont nécessaires.

Point 4 : Joël Lebreton se chargera d'envoyer les comptes, ainsi que les PV des AG et comité directeur, au CAF national. Les statistiques, ainsi que la composition des nouveau bureau et

comité directeur, seront rentrés dans l'extranet par Jean-Michel Eychenne qui vient d'obtenir le mot de passe pour ces opérations.

Point 5 : Après une discussion nourrie, le bureau décide de fixer la date du brevet des calanques au dimanche 29 mars 2009. Cette date a été retenue essentiellement pour éviter les grands week-ends du mois de mai, le week-end de Pâques, et les vacances scolaires de printemps. D'autre part, cette date a l'avantage de ne pas nécessiter d'autorisation pour l'accès à certaines calanques en voiture. Un appel à bonnes volontés au sein du comité directeur sera fait par Sylvie Monniaux pour l'organisation de cette manifestation. Un comité directeur comportant ce point précis est prévu le 5 février.

Point 6 : Concernant ce point, Jean-Michel Eychenne et Sylvie Monniaux ont mis à jour la liste des adhérents ayant une adresse électronique. Il faudra encore attendre avant d'avoir le nombre exacts d'adhérents en 2009, sachant que beaucoup s'inscrivent à l'arrivée du printemps.

Point 7 : Tous les ans, des cartes de gratuité dans les refuges CAF sont délivrées aux encadrants actifs du club. Jean-Michel Eychenne est chargé de faire le point et de rentrer les statistiques au CAF national afin que ces cartes parviennent dans les plus brefs délais.

Point 8 : Au cours du comité directeur du 5 février sera aussi abordé le point du programme du deuxième trimestre 2009. En effet, le programme en cours avait essentiellement été prévu de janvier à mars, il faudrait l'enrichir pour la période allant d'avril à juin.

Point 9 : L'assurance civile contractée à la compagnie AXA ne permet pas d'assurer le club pour l'utilisation du mur d'escalade du lycée Jean-Perrin par ses membres. Monique Martini s'était renseignée quant à l'extension de cette assurance, mais il semble que cela ne soit pas possible. Patrice Brod se charge de contacter le CAF national afin de savoir comment procéder, et si une telle assurance n'était pas prévue par la MAIF.

Point 10 : Jacques Santoni se chargera de l'utilisation du matériel collectif, essentiellement en escalade (quelques dégaines ont déjà été « perdues »). Jean-Michel Eychenne est nommé responsable pour les activités de randonnée neige, ainsi que pour les activités d'alpinisme (en binôme avec Jacques Santoni). L'escalade et la rando-escalade seront chapeautées par Maxime D'Aillaud et Rémi Ménager.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 20h50.